

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Transmission Oil GH 75 W 140 LS**

Date de révision: 02.06.2025

Code du produit: 743014

Page 1 de 14

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

ADDINOL Transmission Oil GH 75 W 140 LS

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/de la préparation**

Huile à engrenages.

**1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société: ADDINOL Lube Oil GmbH  
 Gebäude 4609  
 Rue: Am Haupttor  
 Lieu: D-06237 Leuna  
 Téléphone: +49 (0) 3461 845-0      Téléfax: +49 (0) 3461 845-555  
 E-mail: info@addinol.de  
 Interlocuteur: Service technique  
 Internet: www.addinol.de  
 Service responsable: Service technique d'ADDINOL

**Fournisseur**

Société: ADDINOL Lube Oil GmbH  
 Gebäude 4609  
 Rue: Am Haupttor  
 Lieu: D-06237 Leuna  
 Téléphone: +49 (0) 3461 845-206      Téléfax: +49 (0) 3461 845-555  
 E-mail: info@addinol.de  
 Interlocuteur: Anwendungstechnik A. Flach  
 Internet: www.addinol.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Giftnotruf Berlin +49 (0) 30 30686700**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou de la préparation****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Mentions de danger**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

**Conseils supplémentaires**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

**2.3. Autres dangers**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Transmission Oil GH 75 W 140 LS**

Date de révision: 02.06.2025

Code du produit: 743014

Page 2 de 14

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Ne pas laisser le produit épandu s'infiltre dans le sol.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Préparations****Composants pertinents**

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
157707-86-3	Dec-1-ene, Trimers, hydrogenated			10 - < 20 %
	500-393-3			
	Asp. Tox. 1; H304			
68937-96-2	di-tert-butyl polysulfures			2,5 - < 5 %
	273-103-3		01-2119540515-43	
	Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 3; H317 H412			
	Produits de réaction de bis (4-méthyl pentan-2-yl)-acide phosphorodithioïque avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et d'amines, C12-C14-alkyl (ramifié)			
	931-384-6		01-2119493620-38	
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H302 H319 H317 H411			
1213789-63-9	(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines			< 0,1 %
	627-034-4		01-2119473797-19	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H314 H335 H373 H304 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
157707-86-3	500-393-3	Dec-1-ene, Trimers, hydrogenated	10 - < 20 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg		
68937-96-2	273-103-3	di-tert-butyl polysulfures	2,5 - < 5 %
	Skin Sens. 1B; H317: >= 46 - 100		
	931-384-6	Produits de réaction de bis (4-méthyl pentan-2-yl)-acide phosphorodithioïque avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et d'amines, C12-C14-alkyl (ramifié)	0,1 - < 0,3 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg Eye Irrit. 2; H319: >= 50 - 100 Skin Sens. 1; H317: >= 9,39 - 100		
1213789-63-9	627-034-4	(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	< 0,1 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1689 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=10 Aquatic Chronic 1; H410: M=10		

**Information supplémentaire**

DMSO-Extract &lt; 3 %; IP 346. Système de classification : la classification corresponds aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Protection individuelle du premier sauveteur. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Transmission Oil GH 75 W 140 LS

Date de révision: 02.06.2025

Code du produit: 743014

Page 3 de 14

chiffons imprégnés du produit.

#### Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologue.

#### Après ingestion

NE PAS faire vomir.

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes de soufre. Phosphore oxydes. Oxydes nitriques (NOx). suie.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

## Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Eloigner toute source d'ignition. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Transmission Oil GH 75 W 140 LS

Date de révision: 02.06.2025

Code du produit: 743014

Page 4 de 14

matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Section 12: Informations écologiques

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre . Eviter la formation de brouillard d'huile. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### **Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

#### **Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

#### **Conseils pour le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Tenir à l'écart de: Comburant

#### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Température de stockage conseillée : 10 - 40°C

Protéger contre: forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire. gel.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Indications détaillées: voir notice technique.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### **8.1. Paramètres de contrôle**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Transmission Oil GH 75 W 140 LS**

Date de révision: 02.06.2025

Code du produit: 743014

Page 5 de 14

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

Nº CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
DNEL type				
68937-96-2	di-tert-butyl polysulfures			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	3,29 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	4,67 mg/kg p.c./jour
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,58 mg/m <sup>3</sup>
Utilisateur privé DNEL, à long terme		dermique	systémique	1,67 mg/kg p.c./jour
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,167 mg/kg p.c./jour
	Produits de réaction de bis (4-méthyl pentan-2-yl)-acide phosphorodithioïque avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et d'amines, C12-C14-alkyl (ramifié)			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	4,28 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	12,5 mg/kg p.c./jour
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1,09 mg/m <sup>3</sup>
Utilisateur privé DNEL, à long terme		dermique	systémique	6,25 mg/kg p.c./jour
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,25 mg/kg p.c./jour
1213789-63-9	(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,38 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	1 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	1 mg/m <sup>3</sup>
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,035 mg/m <sup>3</sup>
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,04 mg/kg p.c./jour

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Transmission Oil GH 75 W 140 LS**

Date de révision: 02.06.2025

Code du produit: 743014

Page 6 de 14

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Substance	
		Valeur
Milieu environnemental		
68937-96-2	di-tert-butyl polysulfures	
Eau douce		0,00024 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,002 mg/l
Eau de mer		0,000024 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,94 mg/kg
Sédiment marin		0,094 mg/kg
Intoxication secondaire		6,66 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		4,51 mg/l
Sol		0,0181 mg/kg
		Produits de réaction de bis (4-méthyl pentan-2-yl)-acide phosphorodithioïque avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et d'amines, C12-C14-alkyl (ramifié)
Eau douce		0,0024 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,15 mg/l
Eau de mer		0,00024 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,0129 mg/kg
Sédiment marin		0,00129 mg/kg
Intoxication secondaire		10 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		24,33 mg/l
Sol		0,00117 mg/kg
1213789-63-9	(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	
Eau douce		0,00026 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,0016 mg/l
Eau de mer		0,000026 mg/l
Sédiment d'eau douce		3,76 mg/kg
Sédiment marin		0,376 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,55 mg/l
Sol		10 mg/kg

**Conseils supplémentaires**

Recommended limit value for oil mist

TWA: 5 mg/m<sup>3</sup>STEL: 10 mg/m<sup>3</sup>

Le produit ne contient pas des quantités de composés ayant des valeurs limites d'exposition professionnelles à surveiller. Les limites sont basées sur la réglementation valide au jour de leur création.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Transmission Oil GH 75 W 140 LS

Date de révision: 02.06.2025

Code du produit: 743014

Page 7 de 14

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : DIN EN ISO 16321

#### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : EN ISO 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Epaisseur du matériau des gants: 0.4 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Epaisseur du matériau des gants: 0.1 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

#### Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Protection respiratoire avec filtre contre les gaz et vapeurs organiques de type A - point d'ébullition > 65 ° C: A1: <1000 ppm; A2: <5000 ppm; A3: <10 000 ppm.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	jaune - marron
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé

#### Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	220 °C DIN EN ISO 2592
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non applicable
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	180 mm²/s ASTM D 7042
Hydrosolubilité:	pratiquement insoluble
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité (à 15 °C):	0,855 g/cm³ DIN 51757
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Transmission Oil GH 75 W 140 LS**

Date de révision: 02.06.2025

Code du produit: 743014

Page 8 de 14

Dangers d'explosion  
non explosif.

Température d'inflammation spontanée  
solide:  
gaz:

Aucune donnée disponible  
Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes  
non déterminé

**Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible

Point d'écoulement: -55 °C ASTM D 7346

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.2. Stabilité chimique**

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Ne pas surchauffer pour éviter une décomposition thermique.

**10.5. Matières incompatibles**

Réagit avec les : Comburant, fortes

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes de soufre. Phosphore oxydes. Oxydes nitriques (NOx). suie.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Transmission Oil GH 75 W 140 LS**

Date de révision: 02.06.2025

Code du produit: 743014

Page 9 de 14

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
157707-86-3	Dec-1-ene, Trimers, hydrogenated				
	orale	DL50 mg/kg	> 5000 Rat	Study report (1994)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000 Rat	Study report (1995)	OECD Guideline 402
	Produits de réaction de bis (4-méthyl pentan-2-yl)-acide phosphorodithioïque avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et d'amines, C12-C14-alkyl (ramifié)				
	orale	DL50 mg/kg	> 2000 Rat	Study report (1995)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000 Lapin		
1213789-63-9	(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines				
	orale	DL50 mg/kg	1689 Rat	Study report (1993)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000 Rat	Study report (1985)	OECD Guideline 402

**Irritation et corrosivité**

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

non applicable

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mélange non-testé.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Transmission Oil GH 75 W 140 LS**

Date de révision: 02.06.2025

Code du produit: 743014

Page 10 de 14

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
157707-86-3	Dec-1-ene, Trimers, hydrogenated					
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	> 1000	96 h	Oncorhynchus mykiss	Study report (1995)
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 1000	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (1995)
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50 mg/l	> 1000	48 h	Daphnia magna	Study report (1995)
68937-96-2	di-tert-butyl polysulfures					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100	72 h	Raphidocelis subcapitata	Study report (2012)
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50 mg/l	63	48 h	Daphnia magna	Study report (2013)
	Produits de réaction de bis (4-méthyl pentan-2-yl)-acide phosphorodithioïque avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et d'amines, C12-C14-alkyl (ramifié)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	ca. 24	96 h	Oncorhynchus mykiss	REACH Registration Dossier
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	6,4	96 h	Raphidocelis subcapitata	REACH Registration Dossier
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50 mg/l	ca. 91,4	48 h	Daphnia magna	REACH Registration Dossier
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ( )	ca. 2433	3 h	activated sludge, domestic	REACH Registration Dossier
1213789-63-9	(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,84	96 h	Danio rerio	Study report (2006)
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,39	72 h	Desmodesmus subspicatus	Study report (2002)
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,32	48 h	Daphnia magna	Study report (2006)
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,013	21 d	Daphnia magna	Study report (2002)
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 ( )	32 mg/l	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewag	Study report (1989)

**12.2. Persistance et dégradabilité**

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Transmission Oil GH 75 W 140 LS**

Date de révision: 02.06.2025

Code du produit: 743014

Page 11 de 14

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

Nº CAS	Substance	Log Pow
157707-86-3	Dec-1-ene, Trimers, hydrogenated	> 6,5
68937-96-2	di-tert-butyl polysulfures	5,6
	Produits de réaction de bis (4-méthyl pentan-2-yl)-acide phosphorodithioïque avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et d'amines, C12-C14-alkyl (ramifié)	< 0,3
1213789-63-9	(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	5,16

**FBC**

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
68937-96-2	di-tert-butyl polysulfures	0,006	Lepomis macrochirus	Study report (2015)
	Produits de réaction de bis (4-méthyl pentan-2-yl)-acide phosphorodithioïque avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et d'amines, C12-C14-alkyl (ramifié)	436	Onchorhynchus mykiss	REACH Registration D
1213789-63-9	(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	173		Environmental Toxicology

**12.4. Mobilité dans le sol**

En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit sera séparé en majeure partie mécaniquement dans les installations d'épuration biologique.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMxD)**

130206 Huiles et combustibles liquides usagés (sauf les huiles alimentaires et les huiles usagées figurant aux chapitres 05, 12 ou 19); Huiles de moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; Huiles de moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques; déchet spécial

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Transmission Oil GH 75 W 140 LS**

Date de révision: 02.06.2025

Code du produit: 743014

Page 12 de 14

<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	-
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	-
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	-
Transport fluvial (ADN)	
<b><u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b>	-
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	-
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	-
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	-
Transport maritime (IMDG)	
<b><u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b>	-
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	-
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	-
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	-
Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)	
<b><u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b>	-
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	-
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	-
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	-

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Unless specified otherwise, general measures for safe transport must be followed.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**Information supplémentaire**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

**Législation nationale****15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Transmission Oil GH 75 W 140 LS**

Date de révision: 02.06.2025

Code du produit: 743014

Page 13 de 14

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,6,8,9,10,11,16.

**Abréviations et acronymes**

Acute Tox: Toxicité aiguë

Asp. Tox: Danger par aspiration

Skin Corr: Corrosion cutanée

Eye Irrit: Irritation oculaire

Skin Sens: Sensibilisation cutanée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique

Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route; ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; ATE - Estimations de la toxicité aiguë; CAO - Compagnie aérienne cargo; CAS - Service des résumés chimiques; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Convention relative aux transports internationaux ferroviaires; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Transmission Oil GH 75 W 140 LS**

Date de révision: 02.06.2025

Code du produit: 743014

Page 14 de 14

- H410 Très毒ique pour les organismes aquatiques , entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues , respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*